

AVIS AU PUBLIC

Conformément à l'article 3 du règlement grand-ducal du 2 septembre 2011 déterminant la procédure et les modalités de l'adjudication publique et l'affichage du plan du lot de chasse, il est porté à la connaissance du public que les plans des lots de chasse avec toutes les pièces à l'appui sont publiés du 1^{er} septembre 2020 au 31 janvier 2021 inclus sous forme électronique sur le site de la commune de Frisange, www.frisange.lu. Les plans des lots de chasse sont également disponibles à la maison communale, du 1^{er} septembre 2020 au 31 janvier 2021 inclus, où il peut en être pris copie.

(Lots 583, 584, 585, 598, 599, 600, 606, 613, 614)

Frisange, le 1^{er} septembre 2020.

Pour le Collège des bourgmestre et échevins,
Le Bourgmestre

Le Secrétaire, ff

